

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**

Bilan Provisoire

2015

Sécurité Routière

en Ille-et-Vilaine

7 janvier 2016

L'ANNÉE 2015, nouvelle année de référence pour les tués et les blessés en Ille-et-Vilaine.

Depuis 2002, l'insécurité routière en Ille-et-Vilaine a fortement chuté. Les chiffres de la sécurité routière indiquaient une baisse régulière de tous les indicateurs et toutes les catégories d'usagers de la route depuis cette date. L'année 2013 a même constitué l'année de référence, avec 709 accidents, 45 tués et 931 blessés.

En 2014, la situation s'était profondément inversée, puisque les chiffres, pour les accidents, tués et blessés ont tous été en augmentation par rapport à 2013.

Pour le bilan provisoire 2015 de l'accidentologie, les chiffres de l'accidentologie diminuent très significativement par rapport à 2014 que cela soit pour les accidents, tués et blessés et devient même, la *nouvelle année de référence concernant les tués et les blessés* sur ses routes, autrement dit, cela représente en 2015 :

42

personnes
ont trouvé la mort
sur les routes d'Ille-et-Vilaine
soit **21 vies de sauvées** par rapport à 2014.

902

personnes
ont été blessés
sur les routes d'Ille-et-Vilaine
soit **132 de moins** par rapport à 2014.

725

accidents corporels
se sont déroulés en Ille-et-Vilaine
soit **98 de moins** par rapport à 2014.

L'essentiel de l'accidentologie en Ille-et-Vilaine.

	2015	2014	Différence	Variation
Accidents	725	823	- 98	- 11.91%
Tués	42	63	- 21	- 33.33%
Blessés	902	1034	- 132	- 12.71%

En 2015, 42 personnes sont décédées dans 40 accidents, soit une diminution de 33% du nombre de tués par rapport à 2014.

De la même manière, le nombre d'accidents corporels (et du même fait de victimes hospitalisées) subit une baisse, toutefois moins importante que pour les tués (-12% pour les accidents et - 13% pour les blessés hospitalisés).

L'année 2015 est très similaire à l'année 2013, année de référence en matière d'accidentologie. L'arrondissement de Saint-Malo totalise un tiers des tués du département avec 13 accidents mortels; les arrondissements de Rennes, Redon et Fougères - Vitré comptent 9 accidents mortels chacun.

Il est à noter que l'arrondissement de Fougères-Vitré compte 9 accidents mortels mais on y déplore 11 tués car 3 personnes ont perdu la vie dans le même accident.

29 accidents mortels se sont produits sur route départementale, 6 sur voie communale et 5 sur route nationale.

Sur les 42 personnes tuées en 2015, 12 sont des usagers vulnérables tels que piétons ou cyclistes. Ce chiffre est stable par rapport à 2014 mais leur part augmente, ils représentent 29% des tués contre 19% en 2014.

Les séniors de 65 ans et plus représentent la population la plus touchée; 15 personnes ont perdu la vie, c'est 2 de plus qu'en 2014. Plus de la moitié des séniors tués ont plus de 80 ans.

La part des usagers de deux roues motorisés subit une baisse notable: les motos totalisent 1 tué de moins qu'en 2014 et aucune victime en scooter (de moins de 50cm³) n'est à déplorer alors que 4 scooteristes ont trouvé la mort en 2014.

8 jeunes de moins de 24 ans ont perdu la vie, c'est deux fois moins qu'en 2014.

17 accidents mortels impliquent une personne seule, décédée des suites d'un choc contre un obstacle fixe. Ce chiffre est en légère baisse mais reste toutefois significatif. Ce type d'accident représente 42% des accidents mortels contre 47% en 2014.

La vitesse, l'alcool et/ou les stupéfiants sont les causes majeures des accidents mortels: ces trois facteurs sont présents dans la moitié des accidents mortels et 61% des accidents dans lesquels un jeune de 18 à 24 ans a perdu la vie.

II - LES ACTIONS DE SENSIBILISATION

Le pôle de la coordination sécurité routière d'Ille-et-Vilaine intervient directement auprès de la population en rapport avec les enjeux définis dans le Document Général d'Orientations de la sécurité Routière.

Les interventions se font par des actions, soit à la demande des porteurs de projet, soit par proposition du pôle de la coordination sécurité routière selon la politique à mener sur le terrain en réponse aux enjeux locaux et à l'accidentologie, suite aux statistiques départementales, complété par une politique de communication de proximité des citoyens.

Ce qui représente, sur les différents enjeux, près de 30 000 personnes sensibilisées par an lors des actions qui se déroulent sur le territoire dans les établissements scolaires, les entreprises, les clubs de seniors. S'ajoute à cela, les personnes sensibilisées lors des grandes manifestations comme par exemple en 2015 :

- matches de football au Stade Rennais - 22 000 personnes,
- stands à la foire de Rennes - 6 000 personnes,
- stands à l'arrivée lors des 7 étapes du Tour de Bretagne Cycliste - 3 000 personnes,
- stands lors des 3 étapes bretonnes du Tour de France Cycliste - 6 000 personnes,
- stands lors de l'épreuve de course à pied «Tout Rennes Court» - 800 personnes.

Au total, en moyenne, ce sont quasiment 80 actions par an pendant 110 jours (semaine et week-end compris) qui permettent de sensibiliser la population.

Par an, les actions se déroulent sur environ 40 communes du département afin de toucher la population où elle vit et travaille.

Communication :

En terme de communication, le pôle coordination sécurité routière a réalisé des partenariats forts avec les organes de presse locaux qu'ils soient télévisuels, radiophoniques et écrits, qui relaient régulièrement les actions de sensibilisation sur le terrain.

Des chroniques sécurité routière régulières ont été mises en place avec différents médias.

Projets forts de 2015

2015 a été l'année de nouveaux partenariats, le premier avec le Stade Rennais et la signature d'une charte de lutte contre l'insécurité routière le 25 avril puis avec diverses courses pédestres du département afin de sensibiliser la population aux divers dangers de la route.

Puis, c'est le monde du vélo avec la poursuite de l'opération lancée en 2013 « Cyclistes, une route sans danger, oui c'est possible ! », qui vise à sensibiliser l'ensemble des usagers au partage de la route.



Cette année 2015, l'opération a pris de l'ampleur. Les 4 coordinations Sécurité Routière bretonnes sous l'impulsion de la coordination d'Ille-et-Vilaine se sont engagées dans une démarche de partenariat innovant avec plusieurs épreuves cyclistes et notamment avec le Tour de France 2015, sur la base d'une convention signée le 27 avril dernier entre les services de l'État, représentés par Patrick Strzoda, Préfet de la région Bretagne, et Pierre-Yves Thouault, Directeur adjoint du Tour de France.

Les 3 objectifs de cette action étaient :

- d'identifier les sources de dangers pour les cyclistes sur la route,
- de sensibiliser les usagers motorisés au partage de la route avec les cyclistes, beaucoup plus vulnérables,
- de sensibiliser également les cyclistes sur les bons comportements à adopter pour limiter les dangers de la route.

Le dispositif consistait en la mise en place de Stand lors des étapes arrivées en Bretagne et la participation de deux véhicules siglés sécurité routière dans la caravane publicitaire.

Un succès puisque :

- 1 200 000 spectateurs touchés sur les 400 km de routes bretonnes du Tour de France
- 15 000 goodies remis par les véhicules caravane et sur les stands
- 10 000 dépliants sur la sécurité des cyclistes distribués
- 6 000 personnes accueillies sur les 3 stands arrivées d'étapes et le stand de Rennes
- 30 agents issus des 4 départements bretons mobilisés pour l'opération
- Plus de 8 personnes sur 10 qui ne connaissent pas la règle des 1.50 m à respecter pour doubler un cycliste
- 4 équipes professionnelles françaises qui ont soutenu l'opération et ont arboré le logo sur leurs véhicules pendant le Tour

1 200 000

spectateurs touchés sur les
400 km de routes
bretonnes du Tour de France

15 000 goodies

remis par les véhicules caravane et sur les stands du dispositif

10 000 dépliants

sur la sécurité des cyclistes distribués

6 000 personnes

accueillies sur les 3 stands arrivées d'étapes et le stand de Rennes

30 agents

issus des

4 départements bretons

mobilisés pour l'opération
Plus de

8 personnes sur 10

qui ne connaissent pas la règle des 1.50 m à respecter pour doubler un cycliste

4 équipes pro

françaises soutiennent l'opération et arborent le logo sur leurs véhicules pendant le Tour

II - LES ACTIONS DE SENSIBILISATION

Forum des IDSR - 17 décembre

Afin de mener à bien ses opérations d'animations sur le territoire, le pôle coordination s'appuie sur les Intervenants Départementaux de Sécurité Routière (IDSR). Il sont aux nombres de 40.

Chaque année, un forum des IDSR est réalisé (28 étaient présents le 17 décembre) et a pour objectif :

- de faire un point sur les actions de l'année,
- d'avoir un retour d'expériences des IDSR sur les actions réalisées lors de l'année écoulée,
- de présenter les grands axes des actions de l'année suivante,
- d'intégrer les nouveaux IDSR au dispositif en permettant un cohésion,
- de présenter des acteurs de la sécurité routière au sens large, cette année, c'est la visite de l'entreprise SELF SIGNAL.



Nommés par le préfet de département, les Intervenants Départementaux de Sécurité Routière (IDSR) constituent un réseau d'experts en matière de sécurité routière qui intervient en appui des actions menées par les partenaires et acteurs locaux. Les IDSR qui sont des bénévoles proviennent de tous les milieux (membres d'associations, fonctionnaires de l'État ou des collectivités territoriales, ou encore salariés d'organismes professionnels).

Les IDSR ont 3 missions :

- Réaliser des actions de prévention proposées par l'Etat et les collectivités, s'inscrivant dans le DGO,
- Contribuer au développement, à l'animation et à la gestion du programme,
- Animer le réseau des acteurs par la diffusion d'informations sur la politique locale de sécurité routière, ses ressources, ses acteurs...

Frédérique Camilleri - Directrice de cabinet de Monsieur le Préfet d'Ille-et-Vilaine et Claude Souiller - Directeur-adjoint à la DDTM d'Ille-et-Vilaine sont venus les remercier pour leur engagement dans la lutte contre l'insécurité routière.

Objectifs 2016

Au plan départemental, les 3 priorités d'actions pour la politique de prévention de la sécurité routière en 2016 sont :

1. Poursuivre les actions de prévention pour les publics relevant des 6 enjeux du DGO :

- La priorité sera donnée aux publics vulnérables (piétons, cyclistes et personnes âgées).
- Des actions de sensibilisation lors de manifestations sportives
- Les autres enjeux demeureront à développer (en particulier au regard des caractéristiques de l'accidentologie) avec d'autres établissements ou acteurs, et sur les territoires prioritaires.

2. Consolider les partenariats avec :

- le Conseil Départemental et l'AMF dans le cadre du PDASR,
- les signataires de chartes
- de nouveaux acteurs de la sécurité routière

3. Former le réseau des élus référents aux thématiques prioritaires de la sécurité routière et engager sur les territoires prioritaires des actions menées conjointement avec les IDSR du secteur.

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**